

ENQUETE PUBLIQUE DU VENDREDI 25 JANVIER 2019
BO 2019 4

Commune de Crans-Montana
Enquête publique

Secteur Mollens

Demande d'autorisation de construire

- Requéant : Danièle et Gérard Felley, Ch. de la Chevauchée 7, 1272 Genolier / VD
Auteur des plans : Studio d'architecture Gabriel SA, Rue Centrale 3, 3963 Crans-Montana
Projet : Modification des plans autorisés le 2 octobre 2018.
Situation : Parcelle No 1959, plan No 10, au lieu-dit « L'Aminona » à Aminona, 3974 Mollens
Propriétaires : Gérard Felley, Ch. de la Chevauchée 7, 1272 Genolier / VD
Zone Chalets d'Aminona - Coordonnées : Y 2 607 224 / X 1 131 179
Dépôt du dossier le 18 janvier 2019 Dossier 2017.38

Les plans sont à la disposition du public au bureau communal de Chermignon à la Route Cantonale 45, 3971 Chermignon d'en Haut, de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les observations ou oppositions éventuelles, dûment motivées, devront être adressées par pli recommandé en deux exemplaires, au Conseil communal de Crans-Montana, Case Postale 308, 3963 Crans-Montana 1, dans les trente jours qui suivent la présente publication dans le Bulletin Officiel.

Crans-Montana, le 25 janvier 2019
L'Administration communale.